

La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

VOL. XIX

Québec, 1 décembre 1906

No 16

**DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD**

**SOMMAIRE**

— o —

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Les écoles d'Ontario, 242. — Chronique des diocèses, 242. — Le monde catholique et l'Église de France, 244. — A propos de la dernière Encyclique à l'épiscopat français, 246. — L'Église seule produit des saints, 246. — L'œuvre de M. Dumay, 248. — Effets de la sainte communion, 249. — Les quinze promesses du saint Rosaire, 250. — Les anges et les âmes du purgatoire, 251. — Églises et presbytères d'Angleterre, 252. — En Prusse, 253. — L'Église catholique en Irlande, 254. — Bibliographie, 255.

**Calendrier**

— o —

2 Dim.	*vl	Ides l'Avent. <i>1 cl.</i> <i>Kyr.</i> de l'Avent. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et de Ste Bibiane (II Vêp.)
3 Lund	b	S. François-Xavier, confesseur, 2nd patron du pays, <i>dbl. maj.</i>
4 Mardi	b	S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.
5 Merc.	†vl	<b>Jeune.</b> De la férie.
6 Jeudi	b	S. Nicolas, évêque.
7 Vend	b	<b>Jeune.</b> (Vigile) S. Ambroise, évêque et docteur.
8 Samd.	b	<b>Immaculée-Conception.</b> (d'oblig.), <i>1 cl.</i> Titul. de la Cathéd. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., mém. du dim.

**Les Quarante-Heures de la semaine**

— o —

2 décembre, Basilique. — 4, Parisville. — 6, Saint-Pierre du Sud. — 8, Sainte-Anne de Beaupré.

M. l'abbé Philippe-Honoré Labrecque, curé de Chezzetcook, Nouvelle-Ecosse, décédé le 24 du courant, à l'âge de 52 ans, était membre de la Société Saint-Joseph et de la Congrégation du Séminaire de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Joseph de Lévis, mercredi le 28 du courant.

LIONEL LANSAY, ptre,  
Secrétaire.

---

### Les écoles d'Ontario

---

Tour à tour, les provinces canadiennes ont leur « question scolaire. » Et la solution que reçoivent ces difficultés est rarement conforme aux droits des catholiques.

On a vu par la presse quotidienne que le Conseil privé a jugé que, d'après la loi scolaire d'Ontario, les religieux et religieuses n'ont pas le droit d'enseigner dans cette province sans être munis des diplômes officiels. Or l'auteur de cette loi, l'honorable M. Scott, l'un des membres du cabinet d'Ottawa, témoigne que l'intention des législateurs avait été l'opposé de ce qu'ont décidé les juges du Conseil privé. N'importe ! Les catholiques n'ont plus qu'à accepter le jugement du haut tribunal. Et voilà comment, une à une, s'en vont nos libertés catholiques.

Nos félicitations au vaillant *Ami du Colon*, de Nomingue, pour sa véhémence protestation contre le très légal déni de justice qui vient, sans doute avec une entière bonne foi, d'être commis au détriment des institutions religieuses d'Ontario.

---

### Chronique des diocèses

---

#### QUÉBEC

— Le 22 novembre, fête de sainte Cécile, S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré la messe de communauté à la chapelle du Petit Séminaire. Les élèves y ont fait de très belle musique.

— Dimanche, à N.-D. de Lévis, on a célébré le cinquante-

naire de la Conférence Saint-Vincent de Paul. S. G. Monseigneur l'Archevêque assista à la grand'messe paroissiale, et adressa à la Conférence jubilaire ses félicitations pour tout le bien qu'elle a accompli durant ce demi-siècle de son existence, et montra l'importance sociale de la charité chrétienne, si propre à résoudre tous les difficiles problèmes de l'époque.

— L'Union musicale a fait, dimanche soir, sa quarante et unième célébration de la fête de sainte Cécile, à l'église de Saint-Jean-Baptiste. L'assistance était très considérable, et comprenait l'élite de notre population. Le programme musical était de grand choix, et son exécution fut parfaite. Grâce aux brillantes qualités oratoires du R. P. Schmitt, dominicain, qui parla si bien de la musique au point de vue religieux, l'éloquence prit grande part à la fête. Enfin la décoration de l'autel et du sanctuaire était de toute beauté.

M. l'abbé Laffamme, de la Basilique, donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

— La Sainte-Cécile est aussi célébrée, chaque année, dans la plupart des collèges et des couvents. Nous apprenons que l'école ménagère de Saint-Paschal, dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et qui n'en est qu'à sa deuxième année d'existence, eut aussi sa fête musicale, le 22 novembre, en l'honneur de la patronne des musiciens.

Disons en passant que cette institution, l'une des plus intéressantes du pays, compte 47 pensionnaires, alors qu'elle a débuté, en 1905, avec une vingtaine seulement.

— Dans toutes nos paroisses de la ville, il y a cet automne une activité religieuse de grande intensité. Chaque semaine, une catégorie spéciale de personnes, gens mariés, jeunes gens Enfants de Marie, etc., font les exercices spirituels sous la direction de prédicateurs renommés. Du reste, c'est beaucoup la même chose dans toutes les paroisses du diocèse. Qu'il faut remercier Dieu de ces grâces précieuses qu'il accorde à nos populations !

#### TROIS-RIVIÈRES

— Le 21 novembre, on a célébré fort brillamment la fête patronale de Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières. Un clergé nombreux était accouru, à cette occasion, auprès de Sa

Grandeur. Nous voyons par les comptes rendus qui en ont été publiés, que les séances littéraires données en cette circonstance au Petit Séminaire et à l'Académie des Frères des Ecoles chrétiennes ont été très réussies.

---

### Le monde catholique et l'Eglise de France

---

La France catholique vient de se découvrir un grand nombre d'amis. Des adresses de sympathie lui sont venues de tous les points du monde chrétien. Tour à tour la Belgique et la Hollande, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis et le Canada, par les voix autorisées de leurs évêques, lui ont dit : « Courage, noble nation française, vous n'êtes pas seule dans le combat que vous vous apprêtez à livrer ; des cœurs fraternels s'intéressent à votre cause : n'est-elle pas la cause de l'Eglise entière ? »

Ce n'est pas la première fois que les persécuteurs ont pu le remarquer : si le mot de fraternité est inscrit sur les édifices de la République, la chose qu'il signifie n'existe, en réalité, que dans la grande famille chrétienne.

*Aimez-vous les uns les autres* : telle fut la dernière recommandation du Maître et comme son testament. En dépit des différences de races, de langues et de nationalités, les fils de l'Eglise ont conscience d'appartenir au même bercail, d'être les membres d'un même corps et de marcher vers la même patrie.

C'est aux heures de tourmente que l'unité de l'œuvre du Christ paraît plus admirable. Alors, les peuples qui jouissent en paix de leur foi encouragent à la constance leurs frères, que la persécution met sur le chemin du martyre, et s'apprêtent à fêter leur victoire. Alors se renouvelle en cent lieux le spectacle de ce chef de nation priant sur la montagne pendant que ses frères combattent dans la plaine.

Tandis que les races diverses et les religions elles-mêmes divisent les hommes en fractions ennemies, il y a dans le sang catholique un instinct de solidarité qui rend commune à tous la souffrance endurée par un groupe des fils de l'Eglise. Qui ne se souvient de l'émotion excitée il y a quelques années, au

sein du monde catholique, par le martyre de quelques enfants nègres dans le lointain pays de l'Ouganda ?

Ce sentiment fraternel fut toujours pour l'Eglise le soutien de sa vie en ce monde ; il fut l'un des facteurs de son immortalité. Il est le ciment impérissable qui, depuis vingt siècles, a relié toutes les parties de l'édifice divin, qui l'a préservé de la désagrégation que la main du temps et l'effort des persécuteurs auraient inévitablement produite.

Dans la crise que traverse l'Eglise en notre pays, les Canadiens français ont été les premiers à nous envoyer leurs témoignages de sympathie. La France du Nouveau-Monde, qui reçut de son ancienne patrie le don de la foi, reste attachée à sa terre d'origine par un double lien : celui du sang et celui de la croyance. Et ce n'est pas du Canada que s'élèveront les prières les moins ferventes pour le salut de la nation qui porta son berceau.

La Belgique reconnaissante à la France de l'avoir aidée à s'affranchir du joug des Pays-Bas, émue devant la détresse de nos ordres religieux réfugiés sur sa terre hospitalière, applaudit à l'union de nos évêques. L'entente de son clergé et de ses fidèles lui assure, depuis plus de vingt ans, le bienfait d'un gouvernement catholique. Elle espère que chez nous la même entente aura les mêmes effets.

L'Espagne, qui après une lutte huit fois séculaire — de Pélage à Isabelle — brisa enfin l'étendard du Croissant, nous anime par la voix de ses évêques à imiter sa constance dans le combat contre les mécréants plus redoutables que les fils de l'Islam.

L'Italie, en proie comme nous au fléau de la Franc-Maçonnerie, nous souhaite une victoire qui frapperait au cœur la secte qui la menace dans ses institutions chrétiennes.

Les groupes catholiques d'Allemagne, de Hollande et des Etats-Unis n'ont pas oublié que, si la Fille aînée de l'Eglise dissipait le trésor de sa foi, l'œuvre du Christ perdrait en elle un de ses plus solides appuis.

Le Pape a parlé, nos évêques sont unis : il y a quelque chose de changé en France. Ce changement inattendu n'est pas sans inquiéter nos adversaires et sans les diviser sur la manière de conduire une guerre qui se présente dans des conditions toutes

nouvelles. Les catholiques, sans cohésion jusqu'à ce jour, éparpillés, toujours vaincus sans combat, vont se serrer autour de leur chef et s'abriter sous le même drapeau.

Un phénomène si imprévu a détruit l'assurance et troublé la sécurité d'un ennemi qui, jusqu'ici, nous avait opprimés sans rencontrer d'obstacles. Le bloc catholique vient de se former pour la défense de nos dernières libertés religieuses. Appuyé sur la pierre angulaire, il aura une cohésion que ne connaîtra jamais le bloc maçonnique, fait de pièces mal assorties. Chaque fois que les catholiques d'un pays ont réussi à faire l'union, la victoire a couronné leurs efforts : *Vincit concordia fratrum*.

Il n'y a pas d'apparence que notre patrie fasse exception à cette loi.

(*Vérité*, de Paris.)

A. VAQUETTE.

---

#### A propos de la dernière Encyclique à l'Épiscopat français

---

Une petite lettre écrite dans une langue morte, par un vieillard emmuré dans un vieux palais, prince dépossédé qui ne peut plus armer vingt soldats, qui ne trouverait pas crédit en bourse pour emprunter dix millions. Et ce papier fait un fracas comparable à celui de cent régiments d'artillerie lancés sur notre frontière, roulant leurs canons sur nos routes ; il soulève autant de clameurs, d'appréhensions, de colères. Le monde n'est donc pas livré exclusivement, quoi qu'on en dise, aux gros remueurs d'écus. Les idées sont encore des forces.

M. DE VOGUÉ.

---

#### L'Église seule produit des saints

---

L'Église grecque reste unie à l'Église catholique jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle ; et jusque-là, que de saints ! Les Ephrem, les Chrysostome, les Basile, les Naziance, etc. Au IX<sup>e</sup> siècle, elle se sépare de l'Église ; plus de saints ! Pourquoi cela ? que s'est-il donc passé ? et non seulement elle n'a plus de saints, mais elle n'en revendique plus. Allez à Constantinople, à Moscou, à Saint-Petersbourg, ouvrez ses livres : elle chante, elle célèbre

tous les saints qu'elle a eus, quand elle était unie à l'Eglise romaine. Depuis, elle n'en a plus ; elle n'a pas osé en écrire un seul dans le catalogue de sa liturgie.

L'Eglise anglicane offre le même spectacle. Que de saints quand elle était unie à l'Eglise romaine ! C'était l'île des saints, l'île des Edouard, l'île des Alfred, des Thomas de Cantorbéry. Depuis, elle a eu des orateurs, des écrivains, des amiraux, des philanthropes, ; mais des saints, des passionnés de Dieu et des hommes, pas un. Depuis Henri VIII, elle n'a pas mis un seul nom nouveau dans ses diptyques.

Et ainsi de l'Allemagne, de la Prusse, de la Suède. Et ces grandes et infortunées nations n'ont rien imaginé de mieux, pour masquer leur infécondité, que de blasphémer la sainteté : à peu près comme des femmes stériles qui, au lieu de porter noblement leur stérilité si elle est un malheur, ou de la cacher si elle est un crime, se mettraient à railler ou à insulter les mères qui ont l'honneur et le bonheur d'avoir des enfants.

Cet honneur et ce bonheur, l'Eglise catholique l'a seule ; elle l'a toujours eu ; elle l'a aujourd'hui comme autrefois ; et tous les désordres des hommes, toutes les commotions des sociétés ne l'ont pas empêchée de produire avec abondance le fruit suave de la sainteté parfaite. N'est-ce pas hier qu'elle enfantait saint François de Sales et sainte Chantal, dont il y aura probablement des parents parmi mes lecteurs ? N'est-ce pas hier qu'on rencontrait dans les rues de Paris ce vieux prêtre à la soutane rapiécée, à l'air vulgaire et sublime, que les pauvres appelaient M. Vincent ? N'est-ce pas hier que l'Italie voyait avec admiration ce vieil évêque qui disait toujours son chapelet, ce qui ne l'empêchait pas d'être un grand théologien que l'Eglise vient de décorer du nom de docteur ? N'est-ce pas hier que vivait cette sainte et angélique Marguerite-Marie, dont le XVIII<sup>e</sup> siècle a tant ri, et dont le nom de famille un peu bizarre fait encore le bonheur de tant d'idiots ?

Vous dites : Où sont les saints ? je n'en ai jamais rencontré. Peut-être, et c'est le malheur de votre vie. C'est la preuve que vous suivez des chemins où ils ne sont pas. Prenez-en d'autres, et, qui sait ? il vous arrivera peut-être ce qui m'est arrivé à moi-même. J'étais bien jeune ; j'entrais un jour, au fond d'un petit village, dans une misérable église. On m'avait dit qu'il

y avait là un vieux prêtre d'une rare sainteté. Je venais le voir comme on va voir un phénomène. Il apparut, il arrêta sur moi un regard d'une beauté surnaturelle. J'en fus ému au point de tomber à genoux, inondé de larmes. J'étais plus jeune encore ; j'arrivais à Naples. Une jeune reine venait de mourir. Je ne l'ai pas vue ; mais la ville était encore embaumée des parfums de sa sainteté, et j'ai senti, à l'arôme céleste qui s'exhalait de son souvenir, qu'il y a quelque chose de plus haut que la jeunesse, la beauté, la gloire, la couronne royale ; quelque chose de plus auguste et de plus doux : la sainteté. Ah ! vous n'avez jamais vu de saints ! Allez sur le chemin de l'humilité, de la pénitence, du dévouement, du sacrifice, vous en trouverez ; car il y en a toujours eu et il y en aura toujours !

Mgr BOUGAUD.

---

#### L'œuvre de M. Dumay

---

L'homme qui, de l'aveu de tous, amis et ennemis, a fait, de notre temps, le plus de mal à l'Eglise de France, vient de mourir. Avant qu'il ne parût devant Dieu, le sacrement de l'Extrême-Onction a pu lui être administré ; puisse-t-il l'avoir reçu dans les dispositions d'esprit et de cœur qui en assurent l'efficacité !

Durant vingt années, M. Dumay fut, à vrai dire, le seul et unique ministre des cultes que nous ayons eu ; et, comme l'a fort bien dit M. Judet dans l'*Eclair*, il a employé tous ses jours et tout son pouvoir à amoindrir l'Eglise de France, en s'attaquant à la tête d'abord, c'est-à-dire l'épiscopat, et ensuite aux membres du clergé. Il est mort du chagrin de n'avoir pu poursuivre son œuvre jusqu'au bout. Quand il apprit que la loi de séparation était votée, il dit : « On regrettera d'avoir donné la liberté aux évêques. » Ce mot marque le but constant qu'il avait poursuivi : leur asservissement.

Un document qui montre bien que M. Dumay était, au ministère des cultes, l'agent de la Franc-Maçonnerie, est un article qui fut publié en 1896 dans la livraison de mai (pages 111-112) de la *Revue maçonnique*. On en était alors au minis-



tère Méline. D'aucuns affectaient de s'inquiéter de son modérantisme, et la *Revue maçonnique* les rassurait en ces termes :

« Ne nous alarmons point. . . Ayons les yeux fixés sur un certain cabinet du ministère, occupé par un certain fonctionnaire, directeur des Cultes, M. Dumay. On doit à M. Dumay une suite de mesures, prises sans bruit, et qui, toutes, d'une manière aussi adroite que décisive, ont JUGULÉ les zéloteurs du cléricanisme. »

(Sem. rel. de Paris.)

---

### Effets de la sainte communion

---

Le récit suivant a été fait par Mgr le cardinal Langénieux au monastère de la Visitation de Paris :

Il y a, à Reims, l'ancien hôpital des écrouelles, dit de Saint-Maclou. Il est tenu par une religieuse dont la vertu, l'intelligence et le dévouement forcent l'admiration de tous. Il y a quelque temps, elle reçut l'avertissement que sa maison allait être visitée par les délégués de . . . je ne sais trop qui.

« Oh ! mais quel bonheur, répond-elle, c'est tout ce que je désire ; en voyant l'état de nos pauvres malades, ces messieurs voudront bien sûr les secourir. »

Cette bonne Mère passe aussi pour avoir une bonne tête. Elle va d'un air ouvert recevoir ces messieurs. Or, cet hôpital renferme des malades atteints des maladies les plus nauséabondes ! . . . Misère humaine ! c'est la différence d'infection des plaies qui détermine le classement des salles. La bonne supérieure conduit ces messieurs dans une salle . . .

Ils sont saisis, font la grimace et ont bientôt assez vu ! On passe dans une seconde . . . ils pâlisent et ne peuvent rester longtemps, ils sont pressés ! On arrive dans une troisième . . . les représentants du pouvoir tirent leur mouchoir, se bouchent le nez et demandent de s'en aller ! « Oh ! mais non », la bonne Mère tient à tout montrer : il fallut lui obéir.

Ils se retirent visiblement émus ; l'un d'eux laisse échapper des larmes qu'il essuie du revers de sa main. Un autre demande poliment :

« Depuis combien de temps êtes-vous ici, madame ?

— Depuis quarante ans, monsieur.

— Où puisez-vous un tel courage ? poursuit un troisième avec admiration.

— Dans la sainte communion que je reçois tous les jours.

« Sachez, messieurs, que le jour où le Saint-Sacrement cessera d'être ici, personne n'aura la force d'y rester. »

### Les quinze promesses du saint Rosaire

FAITES PAR LA TRÈS SAINTE VIERGE A SAINT DOMINIQUE  
ET AU BIENHEUREUX ALAIN DE LA ROCHE.

— o —

1. — Je promets des grâces, de choix aux dévots de mon Rosaire.

2. — A tous ceux qui réciteront mon Rosaire, je promets ma protection toute spéciale.

3. — Le Rosaire sera une arme très puissante contre l'enfer et un bouclier impénétrable contre les traits de l'ennemi.

4. — Le Rosaire détruira les vices, dissipera le péché et abattra les hérésies.

5. — Quiconque récitera pieusement le Rosaire et persévérera dans cette dévotion verra toutes ses prières exaucées.

6. — Ceux qui récitent dévotement le Rosaire trouveront pendant leur vie et à leur mort réconfort et lumière.

7. — Ceux qui propagent mon Rosaire seront secourus par moi dans toutes les nécessités.

8. — Celui qui se recommande à moi par le Rosaire ne périra pas.

9. — Quiconque récitera dévotement le Rosaire en méditant ses saints mystères ne sera pas accablé de malheurs et ne périra pas d'une mort imprévue. Mais il se convertira s'il est pécheur ; il croîtra en grâce, s'il est juste, et deviendra digne de la vie éternelle.

10. — Les vrais dévots de mon Rosaire ne mourront pas sans sacrements. Ils ne perdront pas la connaissance et la parole avant de s'être confessés.

11. — J'ai obtenu de mon divin Fils que tous les associés

du Rosaire aient comme frères dans la vie et dans la mort tous les bienheureux du Paradis.

12. — Je suis spécialement la Mère des enfants du Rosaire qui sont dans le Purgatoire. Je délivrerai du Purgatoire dans la journée les âmes dévotes à mon Rosaire.

13. — Les vrais enfants de mon Rosaire jouiront d'une grande gloire dans le ciel.

14. — Persévère dans mon Rosaire et je subviendrai à tes nécessités, et à tous ceux qui me servent par cette pratique de piété.

15. — La dévotion à mon Rosaire est un *grand signe* de prédestination.

Par amour pour la Très Sainte Vierge Marie et pour mériter ses faveurs, ainsi que pour la délivrance des âmes du Purgatoire, prenons la résolution : 1° de nous faire inscrire dans la Confrérie du Saint-Rosaire ; 2° d'engager chaque année au moins un de nos amis ou connaissances à se faire inscrire.

Afin de rester fidèles à cette résolution, nous aurons devant les yeux les quinze promesses du Rosaire et les nombreuses indulgences de la Confrérie du Rosaire qu'on peut gagner pour les défunts.

---

### Les anges et les âmes du purgatoire

---

La vénérable Sœur Paule, dominicaine, méritait, par sa tendre dévotion aux âmes du purgatoire, d'être quelquefois témoin des merveilles de miséricorde que le Seigneur leur accorde par l'intermédiaire des saints anges.

Tandis qu'elle priait avec toute la ferveur possible pour leur soulagement, elle vit Notre-Seigneur s'approcher de ce lieu de peines, escorté d'un grand nombre d'anges, leur ordonnant de retirer telle ou telle âme de sa prison enflammée pour la conduire au ciel.

Le samedi, Sœur Paule s'adressait d'une manière spéciale à la Très Sainte Vierge pour obtenir leur délivrance. Ravie en esprit et transportée au milieu du purgatoire, elle le vit comme transformé en un lieu de délices, resplendissant d'une lumière éblouissante. Étonnée de ce prodige, elle aperçut

Marie entourée d'une légion d'anges, comme auparavant elle avait vu son divin Fils, et, comme lui, elle ordonnait de briser les chaînes de certaines âmes et de les introduire à sa suite dans le ciel.

Enfin, elle a assuré qu'un jour que sa communauté avait oublié de réciter les vêpres des morts, elle connut par une permission de Dieu que les anges gardiens des Sœurs étaient venus prendre leurs places dans le chœur et remplir ce devoir pour elles, afin de ne pas frustrer les âmes souffrantes du rafraîchissement qu'elles en attendaient.

---

### Eglises et presbytères d'Angleterre

---

En Angleterre, la construction des édifices religieux a été le fait exclusif de l'initiative privée du clergé et des fidèles. Le gouvernement n'est intervenu ni pour les gêner, ni pour les aider, et cependant, grâce à leur solidarité agissante, malgré leur infériorité numérique, les catholiques d'outre-Manche sont parvenus à réaliser d'étonnantes choses sous ce rapport.

L'église catholique de Cambridge, par exemple, où il n'y a que 800 catholiques, est, de l'avis unanime, l'une des plus belles et des mieux conçues d'entre les églises modernes bâties sur le sol britannique : elle est dédiée à la Sainte Vierge et aux martyrs anglais. Elle a été intégralement construite, avec le beau presbytère y attaché, aux frais de M<sup>me</sup> Stevens, qui s'y est réservé un tombeau, sous l'un des murs des transepts ! Cette dame, qui est d'origine française, a consacré une dizaine de millions de sa fortune à la construction de cet édifice. Elle a également doté un grand séminaire.

La sollicitude des catholiques anglais ne s'arrête pas, d'ailleurs, aux murailles de leur église, pas plus que leur zèle ne saurait se limiter aux satisfactions strictement individuelles de leur piété privée. Ils s'intéressent directement au culte ; et ils se sentiront honorés, quelles que soient leur situation sociale et leur profession, d'y prêter un concours particulier. Le personnel du chœur est recruté parmi des volontaires appartenant aux classes les plus distinguées. Ceux qui, le dimanche, portent le surplis et remplissent les fonctions sont

des gentlemen, avocats, médecins et autres, qui ne croient nullement déroger en revêtant l'habit du sanctuaire. On a même vu jadis, dans une église de Londres, le prêtre assisté, à l'autel par le directeur du Bureau des Passeports au Foreign Office. Dans les quartiers ouvriers, ces rôles sont remplis, de préférence, par des comptables. Si un tel usage s'introduisait dans les grandes villes de France, nos fabriques et nos églises pourraient y gagner moralement et matériellement.

Les presbytères, dans les bourgs et villes du Royaume-Uni, sont généralement contigus aux églises et meublés, comme ces dernières, aux frais de la communauté paroissiale. Leur modeste façade ne saurait attirer l'œil du passant, mais leur distribution intérieure répond à toutes les exigences de l'hygiène et à toutes les convenances de la vie sacerdotale. Des pièces spacieuses et claires, pourvues d'un mobilier à la fois simple, pratique et de bon goût, une salle de bain, un oratoire, une bibliothèque, tel est l'aménagement ordinaire d'un presbytère anglais.

En achetant des livres, le curé anglais obéit à la préoccupation qui hante ses confrères de France, quand ils plantent de jeunes arbres dans leur verger : il pense à ses successeurs. Chaque prêtre, évidemment, a son fonds personnel ; mais il y a aussi le fonds propre de la cure et, comme celle-ci a souvent la bonne fortune d'être occupée par toute une lignée d'hommes de goût, il n'est pas rare de rencontrer, à la disposition du clergé catholique, des collections qui sont, au point de vue bibliographique et artistique, ainsi qu'à celui des souvenirs, de véritables trésors.

(Sem. rel. de Paris.)

---

### En Prusse

---

Signalons le prodigieux développement des ordres religieux en Prusse constaté par la *Gazette de Magdebourg*. En 1872, on ne comptait que 900 couvents, avec 8,000 religieux ; il y a aujourd'hui 2,000 couvents, et le nombre des religieux des deux sexes est de près de 30,000.

### L'Église catholique en Irlande

— o —

#### *Comment les catholiques constituent le budget du Culte*

Voici un extrait d'une enquête sur l'organisation d'une grande Eglise séparée de l'Etat, qui se passe de commentaires :

« Le budget du curé irlandais est formé de la manière suivante : deux fois par an, à Noël et à Pâques, plus rarement une seule fois, les chefs de famille viennent déposer leur offrande entre les mains du curé, après la messe ; quelquefois, surtout dans les villes, le curé passe à domicile. En règle générale, les Irlandais sont très généreux pour leurs prêtres. Il est difficile de savoir le montant de ces offrandes, appelées « dues. » Voici quelques exemples saisis sur le vif : à Dublin, à Belfast, à Cork, les petits boutiquiers jouissant d'une modeste aisance donnent 25 francs par an ; à Limerick, le principal garçon de Glenworth Hotel m'a dit spontanément qu'il donnait 12 fr. 50 par an à son curé — l'hôtel, d'après les guides, est un des trois meilleurs de la ville ; — sur la porte de l'église de Swords, village de 800 à 900 habitants, du diocèse de Dublin et centre d'une paroisse de 3000 à 4000 âmes, était affichée une liste de « dues. » Le vicaire, distingué et aimable, me dit que cette liste représentait l'offrande des fermiers pauvres qui avaient attendu la moisson pour se libérer. Presque tous avaient donné 3 fr. 10.

« Le pêcheur qui m'a transporté de Kilrush dans l'île de Scattery, célèbre par ses antiquités, me prie de remettre à son curé 6 fr. 25. Celui-ci fit remarquer que cette somme représentait deux « dues. » Les chefs de familles qui ne peuvent venir à l'église font leur offrande à l'occasion de la station.

« Les honoraires de messes constituent une part importante du budget. Ce tarif officiel est de 3 fr. 10 dans le Kerry, de 4 fr. 25 en moyenne dans les autres diocèses ; mais les fidèles, au dire de beaucoup de prêtres, donnent à peu près toujours 6 fr. 25, même dans les diocèses les plus pauvres, et les prêtres ont toujours des messes à célébrer.

« Dans le sud, il est de tradition que la jeune mariée offre au curé de sa paroisse tant pour cent de sa dot ; dans le nord, les amis d'un défunt font, le jour de ses funérailles, une quête dont le montant est remis au curé ; il s'est élevé parfois au

chiffre de 4000 fr. Le P. Seehan dit quelque part que les fidèles sont très généreux à l'égard des prêtres qui leur apportent dans leurs maladies les consolations de la foi.

« Tous ces revenus divers font aux curés irlandais une situation supérieure à la situation moyenne de leurs collègues français : ils sont mieux logés, mieux nourris et peuvent s'offrir chaque année un voyage de vacances, rêve longtemps caressé, mais rarement réalisé, de beaucoup de nos curés de campagne. Il est impossible de citer un chiffre comme traitement moyen ; on a parlé de 4000, de 5000 francs ; en vérité, je n'en sais rien, et la question importe peu ; tous ceux que j'ai interrogés m'ont répondu : « I have plenty to live and to spare, je puis vivre largement et de reste. » A. T.

---

### Bibliographie

---

— LE JOURNAL D'UNE EXPULSÉE, avec préface de François Coppée, de l'Académie française. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C<sup>ie</sup>, rue Bonaparte, 90, Paris.

Si l'on veut connaître à fond et au vrai les douleurs et les misères que l'expulsion des religieuses a jetées dans des milliers de vies consacrées au bon Dieu et aux pauvres ; si l'on veut savoir en même temps par quels efforts, au prix de quelles peines, les expulsées ont voulu continuer dans le monde, à leur pays ingrat, le bien qu'elles lui faisaient dans le cloître, — il faut lire ce volume. Commencé par la religieuse, à l'ombre de son couvent, sous les premières menaces, et poursuivi par la sécularisée, plusieurs mois encore après la dispersion, cet humble et poignant journal nous fait d'abord assister, presque jour par jour, à l'agonie d'une communauté. Mille détails touchants, parfois naïfs et parfois héroïques, remplissent cette première partie du volume.

Dans la seconde partie, nous suivons pas à pas l'existence pénible, douloureuse, quelquefois très amère, mais toujours très dévouée, de la narratrice et de ses sœurs, perdues dans la société, cherchant à s'y refaire une place et visant surtout à y faire du bien. Simplicité et sincérité, ce double cachet donne à cet ouvrage un rare mérite et un intérêt profond.

— QUELQUES PAGES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Un supplément à la « Tolérance protestante !!! » —

*Les protestants aujourd'hui en France et au Canada*, par E. Camut. — Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris. — Prix : 6 fr. 75 ; franco. 0 fr. 90.

UNE APPRÉCIATION : « Je viens vous remercier de m'avoir fait hommage de votre *Supplément à la Tolérance protestante* qui intéresse particulièrement la France et le Canada. Pour la France il met en lumière l'influence de plus en plus prépondérante qu'ont prise les protestants depuis trente ans, surtout en matière politico-religieuse, grâce à la complicité du gouvernement. Nos hommes politiques, aveuglés par leur anticléricalisme, ne voient pas qu'en favorisant le protestantisme ils sacrifient les intérêts de la France à l'Angleterre. Vous en donnez la preuve évidente. Vous avez réuni des faits que l'on ne connaît pas assez, tant pour la France que pour le Canada. Il serait à souhaiter que votre opuscule fût lu par tous les catholiques qui ont encore quelque souci de leurs intérêts religieux. »

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9<sup>e</sup> année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris,

Sommaire de la livraison de novembre :

Dates spéciales commémoratives (Louis d'Albory). — Bienheureux ceux qui pleurent (Ch. Vincent). — Divination par les sorts (*fin*) (Alix Beck). — Le sixième âge de l'Eglise (*suite*) (Simmias). — Un exemple de prévoyance (M. de Mirville). — Le rôle des anges dans l'univers (*suite*) (A. Van Mons). — Autour des revues (P. L. Borie).

Vient de paraître

2<sup>e</sup> édition

du TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE par l'abbé V.-A. Huard.

Beau volume in-12 de VIII-265 pages, illustré de 202 vignettes dans le texte.

Prix, \$0. 60. — En vente, chez les libraires de Québec et de Montréal. — Dépôt général, à la Propagande du Livres (bureaux de la *Vérité*, Québec,)